

COMMUNE de STOTZHEIM
 Arrondissement de SÉLESTAT-ERSTEIN
 Canton de BARR

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2015

à 20 h 00

Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.

Étaient présents :

Les Adjoint(e)s : Céline MASTRONARDI, André METZ et Michèle FETZER

Les Conseillers municipaux : Joanne ALBRECHT, Anne DIETRICH, Joseph EHRHART, Valérie HIRTZ, Dominique LEHMANN, Didier METZ, Philippe SCHMITT, Benoît SPITZ.

Absents excusés : Carine GOERINGER, Marc HARRER et Norbert RIESTER

Procurations : Carine GOERINGER à Valérie HIRTZ
 Marc HARRER à Michèle FETZER

COMMUNICATIONS

M. le Maire fait part au Conseil des réunions et événements qui ont eu lieu depuis le dernier Conseil municipal.

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2015

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

N° 1

SALLE MULTI-ASSOCIATIVE : CHOIX DES ENTREPRISES

- Vu la délibération du 3 novembre 2014 par laquelle le Conseil municipal décide d'effectuer les travaux de la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 27 janvier 2015 par laquelle le Conseil municipal valide les devis retenus pour les travaux d'électricité et chauffage de la salle multi-associative,
- Vu la délibération du 16 mars 2015 par laquelle le Conseil municipal attribue les travaux de menuiserie et maçonnerie et décide d'effectuer une nouvelle demande d'offres pour le lot plâtrerie, les travaux décrits dans la première demande ayant été modifiés,
- Vu la délibération du 8 juin 2015 par laquelle le Conseil municipal valide le plan pour les travaux et les appels d'offres pour les lots peinture, sanitaire, plâtrerie et parquet ponçage,
- Vu les devis recueillis,
- Vu le compte rendu de la Commission Appel d'Offres qui s'est réunie ce jour pour étudier les offres et présente aux membres le tableau comparatif,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE d'attribuer les travaux aux entreprises suivantes :

Travaux	Entreprise	Montant HT
Lot Peinture	Peintur's Heibel et Gargowitsch – 67140 BARR	3 410,10 €
Lot Sanitaire	Thierry WACH SARL – 67140 STOTZHEIM	4 241,00 €
Lot Plâtrerie	KB2P SAS – 67310 BALBRONN	7 908,07 €
Lot Parquet ponçage	ES PARQUET – 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	1 937,00 €

- AUTORISE le Maire à signer les devis pour ces travaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ACHAT DE MATÉRIEL POUR LES ÉCOLES : CHOIX DU PRESTATAIRE

- Vu la délibération du 3 novembre 2014 par laquelle le Conseil municipal décide de renouveler le parc informatique des écoles,
- Vu le cahier des charges établi par la Commission Communication, présenté aux membres du Conseil lors de la séance du 4 mai 2015, suite aux besoins énoncés par les écoles,
- Vu le compte rendu de la Commission Communication réunie le 18 juin 2015 pour le comparatif des offres reçues pour l'achat de matériel pour les écoles,
- Vu les variantes proposées,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de retenir l'offre proposée par CEBEA SAS, sise 67640 FEGERSHEIM, comprenant l'installation de 3 vidéoprojecteurs, 2 écrans de projection, une paire d'enceintes, 7 ordinateurs portables, pour un montant HT de 6 988,00 €
- PRÉCISE que ce montant comprend également l'achat d'une paire d'enceintes HP mini jack/USB supplémentaire, l'achat d'un ordinateur portable TOSHIBA avec station d'accueil supplémentaire, le déplacement du 2^e poste fixe dans la classe de CE1 et la mise en réseau de l'imprimante située dans le local technique,
- DIT que le déplacement des imprimantes (du local technique vers la cuisine et vice-versa) sera effectué en régie communale,
- AUTORISE le Maire à signer le devis pour accord.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***SUBVENTION À L'ASSOCIATION FLEURS DE STOTZHEIM**

- Vu la demande de subvention de l'Association Fleurs de Stotzheim pour le remboursement des frais avancés pour l'achat de peinture pour les palettes aux couleurs des drapeaux français et allemand installées place de la mairie dans le cadre du 50^e anniversaire du Jumelage,
- Vu la facture acquittée n° FA0177765 du 27/05/15 de SCHREIBER-RELIUS, sis 67540 OSTWALD, d'un montant TTC de 406,80 €,
- Considérant que cet achat relève de la Commune,
- Considérant que pour rembourser cet achat, la Commune peut verser une subvention exceptionnelle,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 406,80 € TTC à l'Association Fleurs de Stotzheim, pour rembourser les frais avancés,
- DIT que cette subvention sera inscrite au compte 6574 du Budget Primitif 2015.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***MODIFICATION BUDGÉTAIRE N° 2**

- Vu le Budget Primitif 2015,
- Vu la délibération du 6 octobre 2014, point divers, par laquelle le Conseil municipal décide de déplacer un double lampadaire à l'entrée Est, un lampadaire simple, le radar pédagogique ainsi que de creuser une tranchée sur la route pour mettre en place une gaine pour un futur aménagement d'un point lumineux,
- Vu la facture de l'entreprise CRESA d'un montant HT de 6 530,00 €,
- Considérant que ces travaux n'ont pas été inclus dans la Budget Primitif 2015,
- Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer un ajustement budgétaire,

COMMUNE DE STOTZHEIM – DCM 25/06/2015

le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de modifier comme suit le Budget Primitif 2015 :

Dépenses d'investissement :

- | | | |
|---|---|------------|
| • Article 2151 - 1014 (travaux voirie) | + | 6 000,00 € |
| • Article 21311 - 1015 (accessibilité mairie) | - | 6 000,00 € |

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

N° 5

DIVERS ET COMMUNICATION

5.1. Comptes rendus des Commissions Communales

- **Communication** : les membres la Commission se sont réunis le 18 juin à 19 h 00 pour le choix du prestataire pour le renouvellement du parc informatique des écoles.
- **Vie locale** : les membres de la Commission se sont réunis le 16 juin à 19 h 00 concernant la vente au plus offrant du 4 juillet, la fête nationale du 13 juillet, l'accueil Ortenberg du 25 juillet et le choix du cadeau pour Ortenberg le 20 septembre.
- **Appel d'Offres**: les membres de la Commission se sont réunis ce jour, avant le Conseil, pour le choix des entreprises des lots des travaux de la salle multi-associative.
- **Dépôt de gerbes** : le dimanche 21 juin 2015 à 9 h 30 les membres du Conseil se sont réunis au cimetière pour le dépôt de gerbes par la municipalité et la paroisse d'Ortenberg sur les tombes d'Alphonse GILG et Arthur FETZER, anciens maires, dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du jumelage.
- **Compte rendu des conseils des écoles** : M. le Maire fait le compte rendu du conseil de l'école maternelle qui a eu lieu le 15 juin 2015 et Mme Céline MASTRONARDI, adjointe au Maire, fait le compte rendu du conseil de l'école élémentaire qui a eu lieu le 15 juin 2015.

5.2. Élections régionales

M. le Maire informe les membres du Conseil des dates probables des élections régionales. Les élections auraient lieu les **dimanches 6 et 13 décembre 2015**. Vu les dates annoncées, la fête de Noël du 3ème âge a été avancée au dimanche 29 novembre 2015.

5.3. Info cantine/garderie

Mme Céline MASTRONARDI, adjointe au Maire, fait part au Conseil des suites données aux relances pour la cantine/garderie. Le nombre requis pour l'ouverture d'une cantine n'est pas atteint. **Un courrier informant de l'abandon du projet pour la rentrée 2015** a été transmis aux parents qui ont répondu à la pré-inscription. Un projet sera établi avec les Communes de St Pierre et Zellwiller, pour la rentrée 2016, pour la mise en place d'une cantine/garderie.

5.4. RTE : extension poste transformateur

M. le Maire présente aux membres du Conseil le plan de l'extension du poste transformateur mais également le **projet d'agrandissement** en cas de fermeture de Fessenheim.

5.5. Audience Inspection Académique (fermeture d'une classe de l'école maternelle)

Une délégation de 5 personnes de Stotzheim (M. le Maire, M. Fetzer, J. Albrecht, A. Stocker et D. Vogt) accompagnée de Claude RISCH, Maire siégeant à la Commission Départementale de l'Éducation Nationale, se rendra à l'audience à l'Inspection Académique de Strasbourg **le lundi 29 juin 2015 à 17 h**.

Un dossier a été préparé par la Commune contenant les arguments en faveur de la réouverture de la classe supprimée ainsi que 9 annexes dont un dossier concernant la scolarisation des enfants de moins de 3 ans élaboré par les maîtresses, des courriers de soutien de F. Keller, A. Herth, N. Ernst et B. Fischer et du Maire, les courriers de C. Errard et E. Faber, de Yannicke Le Corre, des parents d'élèves et la pétition signée par les habitants de Stotzheim.

5.6. Vente au plus offrant

La permanence pour la vente au plus offrant est établie : elle aura lieu **le samedi 4 juillet de 13 h à 17 h** à la chaufferie et à l'atelier communal et proposera tous les objets et mobiliers répertoriés.

5.7. Cérémonie fête nationale

Mme Michèle FETZER, adjointe au Maire, présente au Conseil le récapitulatif des préparations pour la cérémonie de la fête nationale du **13 juillet 2015 à 20 h**. Un article est paru dans le dernier bulletin municipal pour le recensement des jeunes ayant obtenu un diplôme.

5.8. Cérémonie du 25 juillet

Mme Michèle FETZER, adjointe au Maire, présente au Conseil le récapitulatif des préparations pour la venue de nos amis d'Ortenberg **le 25 juillet de 14 h à 17 h**. Environ 150 personnes viendront en voitures et bus anciens pour apporter officiellement l'invitation pour les festivités du 20 septembre. La population sera invitée à participer à cet événement. Un arrêté municipal pour réglementer la circulation et le stationnement pendant la manifestation a été pris par le Maire. Le matériel nécessaire sera loué par la Commune.

-
- Mme Céline MASTRONARDI, adjointe au Maire, fixe la date de la **prochaine Commission école au mercredi 8 juillet 2015 à 19 h**.
 - M. le Maire informe que suite à la visite de la rivière de Bourghheim et des demandes émises par le Conseil municipal, le projet en 2 phases sera présenté en **réunion publique** qui aura lieu courant de l'été 2015. L'information sera communiquée à la population dès que la date sera fixée.
 - M. le Maire informe le Conseil que **Mme Marie-Odile GILG est nommée responsable de la Bibliothèque municipale**, en remplacement de Mme Marlyse PHILIPP. La Commune organisera une soirée de départ pour Mme PHILIPP. La Commission Vie locale est chargée de préparer cette soirée, qui aura lieu en automne 2015.
 - Mme Céline MASTRONARDI, adjointe au Maire, informe le Conseil de **l'achat de drapeaux français et européen** pour la mise en façades côté rivière et entrée de la mairie. Les agents procéderont à la mise en place la semaine prochaine.
 - M. André METZ, adjoint au Maire, fait part au Conseil, du **dépôt sauvage d'environ 30 kg de produits phyto**, dans la forêt communale. Les sacs et produits ont été enlevés par M. METZ. M. le Maire a déposé une plainte pour cette décharge sauvage.
 - Le **problème de stationnement** est à nouveau évoqué par plusieurs membres du Conseil. Il est décidé, vu le problème récurrent, de réunir la Commission Urbanisme en août pour trouver une solution à ce problème.
 - Mme Anne DIETRICH et M. Philippe SCHMITT, membres du conseil, font part du problème des **canons anti-oiseaux de l'exploitation CHRISTEN** qui tournent en continu même pendant la nuit. M. le Maire prendra contact avec M. CHRISTEN pour lui demander d'arrêter le canon pendant la nuit.

La séance est levée à 22 h 45

*Délibération certifiée exécutoire compte
tenu de sa réception en Sous-Préfecture
le 9 juillet 2015
Extrait certifié conforme,
Le Maire*

**TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE STOTZHEIM
DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2015**

Ordre du jour :

1. Salle multi-associative : choix des entreprises
2. Achat de matériel pour les écoles : choix du prestataire
3. Subvention à l' Association Fleurs à Stotzheim
4. Modification budgétaire n°2
5. Divers et communication
 - 5.1. Compte rendu des commissions communales
 - 5.2. Élections régionales
 - 5.3. Info cantine/garderie
 - 5.4. RTE : extension poste transformateur
 - 5.5. Audience Inspection Académique
 - 5.6. Vente au plus offrant
 - 5.7. Cérémonie Fête Nationale
 - 5.8. Cérémonie 25 juillet (Ortenberg)

Noms et Prénoms	Qualité	Signature	Procuration
KOENIG Jean-Marie	Maire		/
MASTRONARDI Céline	Adjointe		/
METZ André	Adjoint		/
FETZER Michèle	Adjointe		/
METZ Didier	Conseiller Municipal		/
ALBRECHT Joanne	Conseillère Municipale		/
SPITZ Benoît	Conseiller Municipal		/
LEHMANN Dominique	Conseillère Municipale		/
SCHMITT Philippe	Conseiller Municipal		/
HIRTZ Valérie	Conseillère Municipale		/
RIESTER Norbert	Conseiller Municipal	absent	/
GOERINGER Carine	Conseillère Municipale		Procuration à Valérie HIRTZ
EHRHART Joseph	Conseiller Municipal		/
DIETRICH Anne	Conseillère Municipale		/
HARRER Marc	Conseiller Municipal		Procuration à Michèle FETZER